

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 18 décembre 2025
Délibération n°2025-69**

L'an deux mille vingt cinq, le 18 décembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 14 |
| Présents | 9 |
| Votants | 11 |

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOL, (arrivé après la délibération N°71), Bernard SOUTON

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE et Bernard SOUTON a donné procuration à Gilles TRONCHON

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 12 décembre 2025.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2025 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le et publication le

31 DEC. 2025